

**Procès verbal du Conseil d'école n°2**  
**Ecole primaire publique de saint-Sylvestre Pragoulin**  
**Mardi 8 février 2022- 18h30**

**Ordre du jour :**

Suivi et prévision des effectifs  
Situation sanitaire  
Coopérative scolaire  
Activités et sorties scolaires  
Matériel et travaux  
Questions des parents

**Présents :**

Mme Gilbert, adjointe en charge des affaires scolaires  
Mme Pacalin, directrice  
Mme Plasse, Mme Valembois, enseignantes  
Mme Fabre, Mme Eymard, Mme Collet, représentantes des parents d'élèves

**Excusés :**

Mme Bourdet, IEN de la circonscription Clermont-Fd Terres Noires  
M. Manillère, Maire  
Mme Chanseau, Mme Chevaudonna, Mme Theuil, représentantes des parents d'élèves  
Mme Condat, Mme Balichard, ATSEM  
Mme Courtadon, DDEN  
Les enseignantes du RASED

**1- Suivi et prévision des effectifs**

A ce jour, 72 élèves fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

TPS : 3	PS : 10	MS : 3	GS : 8	soit 24 élèves dans la classe 1 (TPS/PS/MS/GS)
CP : 14	CE1 : 11			soit 25 élèves dans la classe 2 (CP/CE1)
CE2 : 9	CM1 : 8	CM2 : 6		soit 23 élèves dans la classe 3 (CE2/CM1/CM2)

Les prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2022, s'établissent comme suit :

PS : 10	MS : 10	GS : 3	→ 23 en classe 1 (PS/MS/GS) → A voir si nous accueillons 3 ou 4 TPS ?
CP : 8	CE1 : 14		→ 22 en classe 2 (CP/CE1)
CE2 : 11	CM1 : 9	CM2 : 8	→ 28 en classe 3 (CE2/CM1/CM2)

Soit un effectif total de 73 élèves.

Nous sommes en pleine réflexion sur l'organisation des classes pour la rentrée prochaine : 28 élèves en classe 3, avec trois niveaux, cela devient compliqué.

Ayant longtemps eu l'intention de couper le groupe des CE1 en 2, ce groupe étant difficile à gérer d'un point de vue comportement ; il nous semble, tout de même plus judicieux, pour le moment, de conserver le schéma actuel avec :

- Une classe maternelle à 23 élèves + 3 TPS ? (Le quotas du nombre d'élèves dans la classe 1 sera limité à 26. Les inscriptions des TPS ne se feront donc qu'en dernier, la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet, une fois tous les PS inscrits pour voir le nombre de places restant. L'inscription des PS se fera sur des jours définis sur RDV en mai et juin).
- Un CP/CE1 avec 22 élèves qui accueillerait en français et mathématiques 2/3 élèves de CE2 ayant besoin de consolider certaines bases du CE1.
- Une CE2/CM1/CM2 à 28 élèves ; avec néanmoins, 2/3 élèves de moins en français et mathématiques, selon les besoins.

6 CM2 vont quitter le primaire pour le collège à la fin de l'année et intégreront le collège Victor Hugo de St-Yorre. Les familles n'ont plus à formuler de demande de dérogation, la double sectorisation de notre commune sur les deux établissements précités ayant été enfin officialisée par le CG63 et la direction académique.

## **2- La situation sanitaire**

Notre école a fortement été touchée par l'épidémie de la covid 19, ce début d'année 2022.

Ainsi, nous avons relevé 3 cas en maternelle ; 9 cas qui se sont échelonnés en CP/CE1 et 9 cas en CE/CM dont 6 en même temps ce qui a obligé la classe à fermer 5 jours (ce qui d'ailleurs semble avoir été très efficace).

## **3. Coopérative scolaire**

Entrées		Sorties	
<b>Solde au 21 novembre 2021</b>	<b>+ 808,43</b>		
<i>ENTREES</i>		<i>SORTIES</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 22,99 (achat colonne 10 tiroirs maternelle)</li> <li>- 25,69 (achat papiers cadeaux noel)</li> <li>- 23,88 (achat pâte à modeler maternelle)</li> </ul>
<b>Solde au 23 février 2021</b>	<b>+735, 89</b>		

## **4- Activités et sorties des classes**

### **Fête de Noël**

Elle a eu lieu le vendredi 17 décembre avec à 10h un spectacle de théâtre et chant, « Mademoiselle Joyeux » financé par l'APEP (600 euros). Elèves comme enseignantes ont été ravis de la prestation.

Venue du Père Noël, dans les classes, dans la foulée, distribution des cadeaux aux élèves (par l'APEP) et aux classes (par la municipalité : 150 euros par classe).

Le repas de Noël à la cantine, a finalisé ce beau moment : notre cantinière Vanessa Ramin étant en arrêt, c'est le traiteur « le gourmet fiolant » d'Ebreuil, qui livre la cantine.

⇒ L'équipe enseignante remercie chaleureusement, les membres de l'APEP et la municipalité.

### **Prix des « Incorruptibles »**

Tous les élèves de l'école continuent la découverte de leurs livres sélectionnés pour l'année 2021/2022. Le vote du livre « élu » pour chaque classe, se fera en Mai.

### **Rallye math des CP/CE1**

3 manches tout au long de l'année. Les élèves ont une heure pour résoudre 2 problèmes de leur choix, sur les 4 proposés, (avec un nombre de points à gagner selon leur degré de difficulté) et ne remplir qu'une seule feuille réponse, qui est alors envoyée à l'Inspection. 1<sup>ère</sup> manche réalisée le 14 janvier : parole à Stéphanie.

**Court métrage à l'école : EVAC :** le vendredi 4 février en matinée : une sélection maternelle/CP à 9h puis une sélection CE/CM à 10h. Cout 345 euros financé par un don fait en mairie (suite à un décès) pour les activités scolaires.

**Eveil musical en maternelle :** 10 séances de ¾ d'heure de janvier à mars, les vendredis en fin de matinée, avec une intervenante de l'école de musique de Randan. Budget de 225 euros financé par l'APEP.

**Projet « regards sur le territoire » avec la communauté de communes Plaine Limagne :** suite du projet débuté au 1<sup>er</sup> trimestre avec les CE2/CM1/CM2. 2 nouvelles dates de rencontres avec les intervenants : le 1<sup>er</sup> et le 10 février en vue de monter l'œuvre plastique à partir des travaux et recherches des élèves sur leur commune de St Sylvestre P.

**Initiations aux percussions africaines :** pour les 2 classes de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 : M. Sami Louaza, animateur, qui intervient déjà sur Mons pour le weekend africain des 9 et 10 avril prochains, viendra le mardi 12 avril après-midi initier nos élèves aux percussions africaines et aux chants africains. Son association se nomme « Bâ Nguala » et son but est d'aider un village près de Brazaville à se développer : pour cela, il met une cagnotte en ligne et récupère aussi du matériel scolaire non utilisé dans les écoles. Nous pensons d'ailleurs lui faire passer des séries de manuels. Il se propose aussi, si nous pouvons faire carnaval le jour des vacances, le 15 avril, de venir accompagner les enfants pour une petite représentation dans la cour de l'école.

**Animations du SBA :** Une intervenante du SBA se déplace sur notre école, depuis le 21 janvier jusqu'en mars, à raison de deux ou trois RDV par classe, en vue de parler du tri des déchets ; du respect de l'environnement et du recyclage. Elles animeront d'ailleurs des petits ateliers pratiques.

**La grande lessive :** C' est une installation d'art éphémère créée en 2006.

Son objectif est de promouvoir la pratique et l'enseignement artistiques, et de développer le lien social. Elle se déploie une fois par an, en reprenant le rythme de la pratique ancestrale de la lessive qui réunissait autour d'un même point d'eau les habitants d'un quartier ou d'une cité.

Elle aura lieu au domaine royal de Randan, près du lavoir, le 24 mars. Elle réunira les productions artistiques de toutes les écoles alentours. Et le thème retenu, pour cette année 2022, est « ombres portées ».

**Natation scolaire :** 5 séances au stade aquatique de Bellerive sur Allier les jeudis du 31 mars au 12 mai 2022, pour les CP/CE1 et les CE2/CM1/CM2. Au programme : initiation au milieu aquatique pour les plus jeunes, familiarisation à la nage pour les CE et « savoir nager » pour les CM.

Les entrées sont financées par la coopérative scolaire. Les transports sont payés par la municipalité.

**Initiation à la langue allemande :** Comme l'an passé, la professeure d'allemand du collège de St Yorre viendra promouvoir sa langue vivante et la classe bilingue proposée dans son collège de St Yorre. Elle présentera rapidement cette langue, en une heure, sous forme de petits jeux, le mardi 5 avril 2022.

**BCD :** Mme Courtadon intervient toujours les lundis de 15h45 à 16h30 par demi-classes pour des animations autour du livre en salle bibliothèque. Chaque élève y va donc une fois par période.

Remerciements pour son investissement personnel.

## **5. Matériel et travaux**

- Serait-il possible d'avoir un rideau ou un store amovible sur la porte vitrée de la classe des CE2/CM. Quand la luminosité est importante, les élèves ne voient plus correctement le TBI.
- Nous soulevons de nouveau le problème des odeurs d'égouts provenant du placard au fond du couloir vers le bureau de direction.
- Une boîte aux lettres pour l'APEP
- Des lavabos dans les WC des enfants qui dysfonctionnent régulièrement.
- Il en est de même pour l'éclairage des lumières extérieures
- Serait-il possible que les travaux touchants l'école aient lieu les mercredis ou pendant les vacances scolaires ? (cas particulier de l'installation de la fibre en pleine journée qui a nécessité de laisser l'école grande ouverte pendant le temps scolaire).

## **6. Questions diverses**

- Est-il possible d'avoir des transmissions supplémentaires sur les incidents à la cantine, notamment en cas de coup où injures ?
- Interrogation sur la pertinence des lignes comme punition et de l'immobilisation qu'elles engendrent pendant ce temps de défoulement qui permet aux enfants d'être plus calmes et concentrés en classe.
- Interrogation sur la présence de Mme Gilbert sur le temps de cantine et de ses compétences pour encadrer les enfants.
- Serait-il possible d'aménager la cour de récréation pour la rendre plus adaptée aux enfants ? Les jeux de foot semblent interdits pour ne pas abimer les murs et les plantes ; la table utilisée par les enfants pour s'asseoir a disparu ; pourrait-on la remplacer par des bancs ? Peut-on envisager des tracés au sols de jeux ?

- Interrogation sur les nombreux problèmes de violences physiques et verbales pendant les temps périscolaires.

#### REPONSES APPORTEES PAR LA MUNICIPALITE :

**La garderie du matin, du soir, la pause méridienne de 12h à 14h (dont la cantine) sont un service municipal, communément appelé temps périscolaire, ce service est proposé et géré par la municipalité à ce titre, c'est elle qui détermine qui y intervient : agents, stagiaires, intérimaires et élus.**

---→ un élu intervient en cas d'absence d'un membre du personnel pour le remplacer (2 fois depuis cette rentrée, une vingtaine de fois l'an passé, des élus sont venus en soutien en cas de manque de personnel)

---→ quand un élu doit participer à l'équipe éducative lors d'un problème avec un enfant pendant le temps périscolaire pour qu'il puisse par lui-même se rendre compte de ce qu'il en est avec cet enfant.

----→ à la demande du personnel de cantine ou de garderie, en cas d'indisciplines et/ ou d'insolences répétées. Depuis ce début d'année scolaire, les employées de la cantine nous ont fait part de nombreuses indisciplines et insolences qui crée un climat très difficile à gérer avec des enfants qui ne restent pas assis, crient, crachent, insultent, frappent leur camarade et qui n'écourent aucune consigne.

Ils se mettent en danger en se promenant dans la cantine (risque de brûlures ...) ; il en est de même pour le personnel de cantine. Ce dernier est à bout, à la limite de l'arrêt. Si une telle chose devait arriver, ce serait la fin de l'accueil périscolaire entre 12h et 14h.

Le repas doit être un moment de sérénité et de partage où tout le monde peut s'exprimer sans crier ni monter dans l'escalade de la violence.

Les employées ont constaté qu'une intervention extérieure permettait d'avoir plus de sérénité au sein du groupe.

Au vu des problèmes qui montent crescendo depuis ce depuis d'année, le personnel périscolaire et les élus ont décidé d'établir **une charte du vivre ensemble** qui devra être lu et signé par les enfants pour leur rappeler le respect de l'autre ; elle s'adresse surtout aux classes de primaire. Elle sera adaptée aux maternels, pour le moment plus tranquilles.

Cette charte très basique sera présentée aux familles, et intégrée dans le règlement de cantine.

En ce qui concerne, les transmissions supplémentaires des éventuels problèmes sur ce temps périscolaire les élus en reçoivent beaucoup de la part du personnel, pour des comportements volontairement agressifs mais aussi pour des petits accidents d'enfants qui ont fait un geste qui n'était pas mal intentionné. Le personnel encadrant veille à relater les incidents aux parents quand il juge qu'il y a une intention de faire mal (pas à chaque petit souci qui peut se régler facilement en direct).

Si les lignes d'écriture ne sont pas pertinentes en tant que « punition », elles seront remplacées, dès le CP, par une réflexion de l'enfant sur sa « bêtise » qu'il devra expliquer par écrit aux adultes encadrants et à ses parents.

**Les billets de comportement** seront donnés à chaque faute jugée grave. Les parents seront avertis par un mail de la municipalité mais aussi par un billet donné à l'enfant, à rapporter signé.

Pour les fautes plus légères, un système d'**avertissement** sera mis en place.

A propos de **l'aménagement de la cour**, la table sous le préau, qui à la base, servait aux enfants pour des jeux de coloriage a été retirée la semaine dernière par souci de sécurité (en montant dessus un enfant pourrait tomber). La municipalité n'a pas encore eu le temps en seulement 7 jours d'évoquer le sujet de son remplacement par des bancs.... C'est à l'ordre du jour, pour en avoir parler préalablement avec les enseignantes.

La cour n'a même pas un an et a déjà subi un nettoyage au Karcher des murs, la replantation des bordures, une réfection du mur. Tout comme pour le petit matériel (jeux de cour), les enfants manquent de respect et n'ont aucune idée du mal qu'ils peuvent faire, même involontairement.

C'est pourquoi les jeux de foot sont compliqués à mettre en place dans un école toute neuve. (Les ballons en mousse demeurent autorisés en cas de temps sec). Des zones « basket » ont été aménagées. Les contraintes liées au covid, nécessitant de séparer tous les groupes, ont freiné l'aménagement de la cour, mais des choses sont prévues, tout comme l'installation des bancs.

Vous pouvez communiquer avec la municipalité ou les agents qui interviennent pendant le temps périscolaire en prenant rendez-vous directement

Au numéro suivant **04.70.59.01.64**

Par mail : [st-sylvestre-pragoulin@wanadoo.fr](mailto:st-sylvestre-pragoulin@wanadoo.fr)

**L'équipe enseignante, les agents et les élus ont un contact quotidien et échangent beaucoup. La bonne gestion d'une école est un vrai travail d'équipe.**

Le conseil se termine par la lecture d'une lettre des enseignantes aux parents, pour rappel des règles élémentaires au sein de l'école et des règles de cordialité et confiance en ces temps troublés. Celle-ci sera envoyée à chaque famille de l'école par mail.

**Prochain conseil d'école : le mardi 28 juin 2022.**

Pour rappel, ce compte rendu figurera sur l'encart « école » du site de la mairie de St Sylvestre Pragoulin et dans le panneau d'affichage de l'école.

Remerciements communs des enseignantes vis-à-vis de la municipalité, qui suit et appuie tous les projets et petits travaux de l'école ; vis-à-vis de l'APEP, son association de parents d'élèves, qui manque de membres actifs pour réaliser au mieux ses actions en faveur de l'école et vis-à-vis des représentants des parents d'élèves, toujours nombreux et impliqués. Communication facile et agréable.

Le 9 février 2022,

La directrice :  
ML Pacalin

La secrétaire de séance :  
Stéphanie Plasse

Un représentant des parents d'élèves :